

SIRMOTOM

Syndicat de la région de Montereau-Fault-Yonne pour le traitement des ordures ménagères

22 rue de la Grande Haie 77130 Montereau-Fault-Yonne - Tél : 01 64 32 67 23 - Fax : 01 64 32 08 12

E-mail : sirmotom@wanadoo.fr - SIRET 257 701 748 000 36- APE 3811 Z



SÉANCE DU LUNDI 10 FEVRIER 2014

Les membres du Comité Syndical se sont réunis au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne sous la présidence de Monsieur Yves JEGO, Président du SIRMOTOM.

Présents : Mmes CARTERON, ROMEI, FAUCONNET, M.M. BIGOT, CHOMET, BOITEUX, Mme HECTOR, M. SARTORI, Mme VILLIERS, M.M. D'HAENE, GERIN James, BREHEREAU, LIEBEN, YWANNE, RODRIGUEZ, Mme ANGELIER, M.M. BERGAMASCHI, GERIN Gérard, PATY, DEMELUN, PENOT, BELLEMAIN, PELLE, LEFIER, POILE, Mme MASSON, M.M. LABADILLE, FONTAINE, Mme HONDERLIK, M.M. CHEREAU, CHAUMONT, JEGO, Mme DE SAINT LOUP, M.M. FONTAN, TROUVE, PORCHER, Mmes FONTENAILLE, HURTAULT, M.M. BATTENDIER, CHIANESE, BOUSSER, MARCOIN, HENNEQUIN, MONCLARD, SOURIT, MUNOZ, BILLARD, DEPOND, COURTOIS, M.M. PIERRE Alain, Mmes PRAT, SAGOT, M.M. SPRIET, TOULGOAT, ALLAIN, représentant les communes de Balloy, Bazoches-les-Bray, Chatenay-sur-Seine, Coutençon, Egligny, Gravon, Gurcy-le-Châtel, Montigny-Lencoup, La Tombe, Villeneuve-les-Bordes, **Communauté de Communes « Moret Seine et Loing »**, à laquelle est rattachée la commune de Saint-Ange-le-Vieil, **Communauté de Communes « Des Deux Fleuves »** à laquelle sont rattachées les communes de Barbey, La Brosse-Montceaux, Cannes-Ecluse, Courcelles-en-Bassée, Esmans, La Grande-Paroisse, Laval-en-Brie, Marolles-sur-Seine, Misy-sur-Yonne, Montereau-Fault-Yonne, Saint-Germain-Laval, Salins, Varennes-sur-Seine, **Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing »** à laquelle sont rattachées les communes de Lorrez-le-Bocage, Vaux-sur-Lunain, Villebéon, **Communauté de Communes « Brie Nangissienne »** à laquelle est rattachée la commune de La Chapelle-Rablais, **Communauté de Communes « Bocage Gâtinais »** à laquelle sont rattachées les communes de Blennes, Chevry-en-Sereine, Diant, Flagy, Montmachoux, Noisy-Rudignon, Thoury-Ferottes, Voulx.

Représentés : Mme ROBBE représentée par Mme CARTERON, M. BLISSON représenté par M. PENOT, M. CORBIN représenté par M. BELLEMAIN, M. MAILIER représenté par M. JEGO, M. TOURNIER représenté par M. MUNOZ, Mme CHARET représentée par M. PIERRE Alain.

Absents : Mme AMIGUES (Coutençon), Mme COLAS (Egligny), Mme GUYON (Gravon), M. GIBERT (Gurcy-le-Chatel), M.M. JOLY, BAYET (Dormelles), M.M. PIERRE Claude, HOCQUARD (Villemaréchal), M.M. ZENI, RICHTIN (Ville-Saint-Jacques), M. GIRAULT (Esmans), M.M. RAVETTO, JODAR (Forges), Mme AOUIDAD (Salins), M. ROUILLÉ (Villebéon), M. BRAY (La Chapelle Rablais), M. AOUDADI (Flagy), Mme MANGATAYE (Voulx).

Absent excusé : M. CHAUCHAT.

L'ordre du jour était le suivant :

Approbation du Procès-Verbal du 04 novembre 2014

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Débat d'orientation budgétaire 2014

Conformément aux dispositions de l'article L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, la tenue du débat d'orientation budgétaire est obligatoire dans les établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants.

Les membres du Comité Syndical prennent acte, à l'unanimité, de la tenue de ce débat d'orientation budgétaire 2014.



Autorisation donnée au Président à lancer un Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A.) pour les travaux d'impression de supports de communications et de documents administratifs

Les membres du Comité Syndical autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président à lancer une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics, et à attribuer et signer le marché d'impression et toutes les pièces s'y rapportant.

Autorisation donnée au Président à signer l'avenant n°4 – COVED – Marché d'exploitation des déchetteries de Montereau-Fault-Yonne et Voulx

Les membres du Comité Syndical autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président, à passer un avenant n° 4 avec la Société COVED, permettant d'intégrer au marché la gestion des nouveaux personnels d'accompagnement des usagers dits « gilets verts » mis en place par le SIRMOTOM sur les deux déchetteries, la gestion des Déchets Dangereux des ménages, et de signer ledit avenant, ainsi que tout document s'y référant.

Autorisation donnée au Président à signer l'avenant n°1 – GAGNERAUD – Extension du hall JRM-Emballages

Les membres du Comité Syndical autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président, à passer un avenant n°1 avec la Société GAGNERAUD qui a pour objet la prise en compte de travaux supplémentaires non prévus au marché et d'intégrer les conséquences dans le montant du marché et le délai de réalisation, et de signer ledit avenant, ainsi que tout document s'y référant.

Modification des statuts

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité, de reporter ce point à l'ordre du jour du prochain Comité Syndical.

Autorisation donnée au Président à signer le renouvellement de la convention avec ECO TLC

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité, le contenu de cette convention et autorisent Monsieur le Président, à renouveler et à signer cette convention.

Autorisation donnée au Président à signer la convention de reversement des recettes provenant des opérations de tri des déchets – année 2014

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité, la convention de reversement des recettes provenant des opérations de tri des déchets et autorisent Monsieur le Président à signer cette même convention au titre du SIRMOTOM, ainsi que tout document s'y référant.

Autorisation donnée au Président à solliciter les subventions auprès de la Région Ile de France, pour l'agrandissement de la déchetterie de Voulx, et la mise en conformité des déchetteries de Montereau-Fault-Yonne et de Voulx

Les membres du Comité Syndical autorisent à l'unanimité Monsieur le Président à solliciter des aides auprès de la Région Ile-de-France, et à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aides.

Autorisation donnée au Président à solliciter les subventions auprès de l'ADEME, la Région-Ile-de-France, le Fond Social Européen, pour la création d'une ressourcerie-recyclerie

Les membres du Comité Syndical autorisent à l'unanimité Monsieur le Président à solliciter des aides auprès de la Région Ile-de-France, de l'ADEME et du Fond Social Européen, et à signer tous les documents relatifs à ces demandes d'aides.



Autorisation donnée au Président à signer la convention relative à l'évènement « la Tournée des DEEEglingués » du 14 au 21 juin 2014

Les membres du Comité Syndical autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président à signer une convention avec l'éco-organisme OCAD3E arrêtant les conditions selon lesquelles OCAD3E offre au SIRMOTOM de participer à l'évènement la « Tournée des DEEEglingués ».

Information sur la liste des marchés conclus pour l'année 2013

Les membres du Comité Syndical prennent acte à l'unanimité, de la liste des marchés publics conclus pendant l'année 2013 et du nom des attributaires :

Objet du marché	Date de notification	Montant	Attributaire
Extension du hall de déchargement	15/07/2013	297.701,64 €	Société Gagneraud
Attribution du marché de maîtrise d'œuvre : - Création d'une ressourcerie recyclerie à Montereau-Fault-Yonne - Agrandissement de la déchetterie de Voulx - Mise en conformité réglementaire des déchetteries existantes de Montereau-Fault-Yonne et de Voulx	16/07/2013	166.835,00 €	Cabinet d'Etudes Marc Merlin
d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour lancer une étude de faisabilité pour la mise en place de la tarification incitative	18/11/2013	79.200,00 €	Groupement ABBD – CITEXIA – LANDOT&Associés

Point ajouté sur table : Annulation de recettes sur exercices antérieurs

Les membres du Comité Syndical décident à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Président à procéder à l'annulation, sur la part revenant au SIRMOTOM soit 825,56 € H.T., et à procéder aux opérations comptables correspondantes.

Information :

Les membres du Comité Syndical prennent acte à l'unanimité, de l'information sur l'extension de l'opération « 2 poules et un poulailler pour réduire nos déchets », et de la signature des conventions suivantes :

- Convention d'adhésion au SIMT (Service de médecine et de santé au travail)
- Convention architecturale ressourcerie
- Convention architecturale pour la déchetterie de Voulx
- Convention de mise à disposition d'un agent de droit privé au SIRMOTOM

Affaires et questions diverses

-----00000000-----